

TD d'anglais de spécialité pour les mathématiques et l'informatique Année universitaire 2015-2016

Coordinateur LANSAD: Michel DELARCHE delarche@univ-paris-diderot.fr
Toutes les informations spécifiques à l'anglais de spécialité vous seront transmises par le coordinateur à travers vos secrétariats d'UFR (par voie d'affichage, sur le site de votre UFR et/ou par messagerie électronique)

Selon votre filière, vous devez suivre 1 ou 2 modules (3 ou 6 ECTS)

Le module de base (valant 3 ECTS) est de 11 séances 2 heures/semaine (pouvant être réduit à 10 séances en cas de jour férié)

Les filières concernées sont:

**Semestre 1: M1 Maths, BioInfo et ISIFAR, L3 Maths et MIASHS
M1&M2 Info et MIC**

Semestre 2: M1 Maths, MIC et ISIFAR, L3 Info et L3 Math-Info, M2 Didactique

Début des TD semestre 1: semaine du 28/9 au 2/10 sauf M2 info & MIC : 5/10

Fin des TD semestre 1: semaine 50 (semaine du 15 au 19/12)

NB1: pas de TD la semaine du 26 au 30/10 (sauf pour M2 Info & MIC)

NB2 : pas de TD le mercredi 11/11 (férié)

Début des TD semestre 2: semaine 4 (25 au 29/1/2016)

Fin des TD semestre 2: semaine 15 (11 au 15/4/2016)

NB1: pas de TD la semaine du 22 au 26/2

NB2 : Les M2 Didactique ont un calendrier particulier (4 séances en mai.)

TD d'anglais de spécialité pour les mathématiques et l'informatique Année universitaire 2015-2016

L'inscription pédagogique aux TD d'anglais de spécialité se fait à chaque début de semestre uniquement en ligne sur le serveur Portefeuille de Compétences en Langues (PCL) du Dpt LANSAD à partir du lien :

<https://auth-portefeuille.eila.univ-paris-diderot.fr>

NB : vous ne pourrez accéder à ce système qu'après avoir effectué votre inscription administrative (et obtenu votre identifiant ENT du SCRIPT)

Si vous n'avez pas de niveau connu, le système vous demandera de passer un test d'anglais ; il faudra passer ce test complètement : aucun niveau ne pourra vous être attribué tant que vous n'aurez pas finalisé votre test ; comptez 45 mn environ pour passer le test et n'oubliez pas de noter votre code d'entrée pour reprendre le test en cas d'interruption (Utilisez un casque ou haut-parleur pour bien entendre les parties audio) En fonction de votre niveau, le système vous proposera le ou les cours dans lesquels vous pourrez vous inscrire (et il ne faudra pas oublier de cliquer sur le bouton S'INSCRIRE pour confirmer votre inscription !)

Tant que vous n'aurez pas mené à bien cette phase d'inscription en ligne vous ne pourrez pas suivre de cours d'anglais ni passer d'examen

TD d'anglais de spécialité pour les mathématiques et l'informatique Année universitaire 2015-2016

Cas particuliers:

1°) Demande de validation des acquis (ECTS d'un niveau équivalent obtenus dans une autre université ou école)

Déposez au secrétariat du LANSAD (bâtiment Olympe de Gouges au 4^{ème} étage) une demande écrite avec vos justificatifs à l'attention de: Mr Christian CAMOU, Directeur du Dpt LANSAD

NB1 : votre demande devra être déposée avant le 30 novembre

NB2 : la validation par équivalence n'est accordée qu'une fois par cycle

NB3: s'agissant d'anglais de spécialité, aucune certification externe (TOEIC, TOEFL etc.) ne permet la validation par équivalence.

2°) En cas de contraintes vous empêchant de suivre les TD (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, handicapés...): adressez vos justificatifs dès que possible au secrétariat du LANSAD pour vous inscrire avant la mi-décembre (et mi-avril au semestre 2) à l'examen terminal (examen écrit réservé à ces cas).

Les étudiants qui ne s'inscrivent pas en TD et ne peuvent fournir de justificatif pour s'inscrire à l'examen terminal seront notés ABI (absent injustifié) en session 1 et passeront automatiquement en session 2.

NB: les M2 info et M2 MIC sont en session unique (PAS DE SESSION 2)

TD d'anglais de spécialité pour les mathématiques et l'informatique Année universitaire 2015-2016

Règles concernant l'absentéisme en TD:

- a) L'évaluation en TD est effectuée sous le régime du contrôle continu: la présence des étudiants inscrits au TD est vérifiée à chaque séance et toute absence injustifiée fera baisser significativement la note de participation de l'absentéiste (cette note pèse 15% de la note finale de l'UE d'anglais)
- b) Les étudiants qui ne s'inscrivent pas à temps et ceux qui étant inscrits ne se présentent pas à **au moins un des 3 premiers TDs** ne sont plus admis en TD ;
- c) Les étudiants qui suivent les TD sous le régime du contrôle continu ne peuvent pas être transférés vers le contrôle terminal en cours de semestre
- d) Les arrivants trop tardifs ne seront pas admis en TD mais ceux qui pourront justifier leur absence (maladie, arrivée tardive de l'étranger etc.) pourront passer l'examen terminal de début janvier pour le semestre 1 (début mai pour le semestre 2) qui est organisé pour les étudiants salariés; les absents et retardataires sans excuse devront passer l'examen de session 2
- e) Les étudiants n'ayant pas validé ou compensé l'anglais en session 1 devront aller s'inscrire en temps utile (première quinzaine de juin) à l'examen de session 2 auprès du secrétariat du LANSAD.

NB1: Cette inscription ne concerne que les L3 et M1, et elle est obligatoire.

NB2: la note de session 2 remplacera la note de session 1: aucun élément de notation obtenu en session 1 n'est conservé au titre de la session 2

les étudiants notés ABI en session 2 ne pourront pas valider leur année.